



# Projet de plan de formation

# 2016

Commission formation du 14 avril 2016  
CE du 27 avril 2016

## TABLE DES MATIERES

Les orientations de la formation professionnelle pour l'année 2016	3
<b>I/ Les formations liées au développement stratégique de l'entreprise</b>	<b>4</b>
1/ Prévention des risques	4
2/ Développement des compétences managériales	4
3/ Le développement des techniques et technologies numériques	5
<b>II/ Les formations destinées aux différentes catégories professionnelles</b>	<b>5</b>
1/ Les journalistes	5
2/ Les personnels administratifs	6
3/ Les personnels de la D.T.S.I.	6
4/ Cas particuliers : les formations de formateur et le tutorat	6
<b>III/ Les formations syndicales</b>	<b>7</b>
<b>IV/ Les périodes de professionnalisation</b>	<b>7</b>
<b>V/ Le compte personnel de formation</b>	<b>8</b>
Les contacts de la formation professionnelle	9
Le plan de formation	11
<b>I/ La typologie des actions de formation</b>	<b>12</b>
Type 1 : les actions d'adaptation au poste de travail ou liées à l'évolution de l'emploi ou au maintien dans l'emploi	12
Type 2 : les actions de développement des compétences	12
<b>II/ Le budget du plan de formation</b>	<b>13</b>
<b>III/ Le détail du plan de formation</b>	<b>13</b>



# Les orientations de la formation professionnelle pour l'année 2016

---

## I/ Les formations liées au développement stratégique de l'entreprise

Cette année le déploiement du plan de formation sera, à nouveau, porté vers les trois priorités suivantes :

- Formations liées à la prévention des risques
- Formations liées au développement des compétences managériales
- Formations liées au développement des technologies et pratiques numériques

### 1/ Prévention des risques

Cet axe reste la principale priorité de la Direction de France Médias Monde. Ainsi un accent tout particulier est mis sur les formations à la sécurité pour nos équipes de reportage en zones dangereuses.

Le stage « exercice du reportage en zone dangereuse à l'usage des reporters et techniciens de l'information évoluant en zones dangereuse » se poursuivra en 2016.

De plus, après deux premières sessions réalisées en novembre 2015, nous proposerons à nouveau le module complémentaire portant sur l'exercice du reportage en zone d'ordre public dégradé.

Ce module, réalisé en partenariat avec Sovereign Global Académie vise à donner aux stagiaires les clés de compréhension à la couverture d'évènements de type manifestation ou encore à la préparation d'un reportage en zone urbaine sensible.

Par ailleurs, nous continuerons de proposer le stage "comportement en situation d'insécurité" proposées par la DICOD (Délégation Information et COmmunication de la Défense) au Centre National d'Entraînement des Commandos (CNEC) basé à Collioure.

Enfin, les actions de formation habituelles liées à la prévention des risques et à la sécurité seront reconduites en application du document unique :

- Formations à la prévention des risques dans le bâtiment seront à nouveau proposées en collaboration avec le service de sécurité et le service des Bâtiments et Moyens Généraux.
- Formations « aux premiers secours », « gestes et postures », « habilitation électrique »
- Formations pour l'équipe du service médical

### 2/ Développement des compétences managériales

Les modules initiés en 2011 avec l'intervention de Christian Robin pour le compte de l'ISM, sont reconduits.

Sera également reconduit le stage « management collaboratif, non hiérarchique et à distance » initié en 2015 en partenariat avec l'INA.

Par ailleurs, dans le cadre de notre relation contractuelle avec Eutelmed, un accompagnement sera proposé à l'ensemble des managers dans le cadre du plan de prévention des risques psychosociaux. Cet accompagnement portera notamment sur les clés d'identification des personnes en souffrance.

Enfin seront proposées à l'ensemble des managers des formations sur le thème de la diversité en entreprise.

### 3/ Le développement des techniques et technologies numériques

Une attention particulière sera à nouveau portée sur le développement des technologies numériques en lien avec l'éditorial.

Suite aux formations déployées en 2015, prioritairement pour les rédactions en langues étrangères de RFI, nous proposerons des formations portant sur les mêmes thèmes adaptées aux besoins de la rédaction internet de France 24 ainsi qu'à ceux de la rédaction de MCD.

Nous accompagnerons, donc, ces rédactions, notamment, par des formations à la culture numérique, à l'écriture web et au référencement naturel ainsi qu'à la pratique des réseaux sociaux et du community management.

Les équipes de la Direction des Nouveaux Médias seront accompagnées en fonction des projets ou des besoins qui apparaîtront en cours d'année.

Nous mettrons ainsi en place les formations nécessaires au développement de nos chaînes sur les supports multimédia sous toutes leurs formes, sites internet, applications mobiles et tablettes, multi-écran, etc.

Nous permettrons aussi aux développeurs de maintenir à jour leurs compétences.

## **II/ Les formations destinées aux différentes catégories professionnelles**

L'accompagnement des salariés dans le maintien et/ou le développement de leurs compétences sera considéré dans la mesure où les demandes répondent aux besoins de France Médias Monde et qu'elles entrent dans l'enveloppe disponible après engagement des programmes de formations prioritaires présentés ci-dessus.

Cet accompagnement, individuel ou collectif, concerne toutes les catégories professionnelles de l'entreprise. Les formations seront demandées à l'initiative des responsables hiérarchiques ou des salariés à titre individuel. Dans ce dernier cas, la validation de la hiérarchie sera impérative.

### 1/ Les journalistes

France Médias Monde poursuivra les actions visant au renforcement des compétences des journalistes par l'organisation des modules suivants : présentation TV et radio, maîtrise du direct, techniques de l'interview, travail de la voix, plateau de situation, etc.

Ces formations seront principalement réalisées par le CFPJ et l'ESJ-Médias ou encore l'INA.

Pour les journalistes de nos radios, les formations d'entretien ou de remise à niveau sur les outils de production (Dalet, Open Media, Joko,...), les outils de captations (Nagra) ou encore les outils de

reportage (Pc de reportage, valise satellite) seront reconduites. Elles sont dispensées par l'équipe du service de la formation interne-RFI.

Les nouveaux journalistes de France 24 suivront la formation aux outils de production de la chaîne dispensée par les Lapins Bleus.

## 2/ Les personnels administratifs

Le plan de formation 2016 permettra aux personnels administratifs :

- de consolider ou perfectionner leurs compétences dans leur domaine d'activité par l'organisation de formations à la paye, à la comptabilité, à la préparation et au suivi budgétaire, à la facturation, en droit social, en communication...,
- de s'adapter aux nouvelles lois ou normes.

## 3/ Les personnels de la D.T.S.I.

En 2016, les personnels de production continueront à être formés aux nouveaux outils dont nous allons nous équiper, mais également aux nouvelles versions de nos outils existants.

Ces formations seront prises en charge par l'équipe de la formation interne-RFI ou par le constructeur / distributeur des nouveaux outils.

Ces formations viendront s'ajouter aux formations déjà proposées par l'équipe de la formation interne-RFI, telles que les formations aux outils:

- de production (Dalet, Open Media, Protools,...),
- de diffusion (nétia, consoles...)
- multimédia (Joko, Photoshop, ...),

L'équipe de la formation interne-RFI dispense également les formations au métier de TCR pour les personnels nouvellement recrutés.

Enfin, les équipes de maintenance et les équipes informatiques, notamment, se verront proposer des formations qui leur permettront de perfectionner leurs compétences et d'approfondir l'exploitation des outils avec l'organisation de formation sur les serveurs, les systèmes, etc.

## 4/ Cas particuliers : les formations de formateur et le tutorat

Il est précisé que toute personne amenée à exercer la fonction de formateur pourra bénéficier d'une formation de formateur.

Par ailleurs, le développement des actions de tutorat au sein de France Médias Monde, conduira à organiser des formations au rôle de tuteur pour les salariés concernés.

Le tutorat s'inscrit dans le cadre de l'action de l'entreprise en faveur de la diversité et de l'égalité des chances. Une formation au rôle de tuteur de jeunes étudiants issus de milieux modestes a été initiée avec l'association Passeport Avenir pour notre dizaine de tuteurs.

Enfin, des actions de formation au rôle de référent seront proposées dans le cadre de la mise en application de l'accord sur le contrat de génération.

### III/ Les formations syndicales

Les formations syndicales seront maintenues et réalisées en fonction des demandes qui seront transmises en cours d'année.

L'accompagnement aux risques psychosociaux, proposée aux managers, sera également proposé aux élus intéressés.

### IV/ Les périodes de professionnalisation

Les périodes de professionnalisation ont pour objet de favoriser, par des actions de formation alternant enseignements théoriques et pratiques, le maintien dans l'emploi de salariés en contrat à durée indéterminée, notamment.

Les périodes de professionnalisation sont accessibles pour

- des formations qualifiantes enregistrées au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) ou ouvrant droit à un CQP (Certificat de Qualification Professionnel)
- des actions permettant l'accès au socle de connaissances et de compétences [la définition du socle sera précisée dans un décret à venir]
- des actions permettant l'accès à une certification inscrite à l'inventaire spécifique établi par la CNCP (Commission Nationale de la Certification Professionnelle)

Les périodes de professionnalisation associent des enseignements généraux, professionnels et technologiques dispensés dans des organismes publics ou privés de formation ou, lorsqu'elle dispose d'un service de formation, par l'entreprise, et l'acquisition d'un savoir-faire par l'exercice en entreprise d'une ou plusieurs activités professionnelles en relation avec les qualifications recherchées.

Leur durée minimale est de 70 heures.

## V/ Le compte personnel de formation

La loi du 5 mars 2014 précise que le DIF a disparu le 31 décembre 2014 et introduit la mise en place du CPF à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Chaque personne dispose d'un CPF dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à son départ en retraite. Ce compte est attaché à la personne indépendamment de son statut (CDI, CDD, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, intermittent, pigiste, demandeurs d'emploi).

Le CPF vise à donner aux personnes les moyens d'évoluer professionnellement et de sécuriser leur parcours professionnels, notamment en progressant d'au moins un niveau de qualification au cours de leur vie professionnelle ou en obtenant une qualification dans le cadre d'une reconversion.

Le CPF est comptabilisé en heures. Il est crédité à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année à hauteur de 24 heures calculées proportionnellement au temps de travail pour les salariés pendant les 5 premières années. Le crédit passera à 12h pendant les 3 années suivantes sans qu'il puisse dépasser 150 heures au total.

Les heures acquises au titre du DIF non consommées au 31 décembre 2014 doivent être renseignées par chacun dans l'espace personnel préalablement créé sur le site officiel dédié : [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr).

Ces heures sont mobilisables dans le cadre du CPF.

Le crédit total « heures CPF + heures DIF » ne peut pas dépasser 150 heures.

Les compteurs en heures seront gérés par la Caisse des Dépôts et des Consignations, le financement sera assuré par l'Afdas.

La liste des formations éligibles au CPF est consultable sur le site [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

Le service formation se tient à la disposition de l'ensemble des personnels de France Médias Monde pour l'orientation dans le choix des formations ou des organismes ainsi que pour l'accompagnement dans les démarches administratives pour mettre en œuvre le CPF.



## Les contacts de la formation professionnelle

---

## Direction des Ressources Humaines

- Laurence Barrière, Directrice des Ressources Humaines  
☎ : 01 84 22 72 58  
✉ : [laurence.barriere@francemm.com](mailto:laurence.barriere@francemm.com)
- Service formation
  - ✉ : [RH\\_Formation@francemm.com](mailto:RH_Formation@francemm.com)
  - Olivier Lafon, Responsable de la formation  
☎ : 01 84 22 72 48  
✉ : [olivier.lafon@francemm.com](mailto:olivier.lafon@francemm.com)
  - Audrey Alexandre , chargée de formation  
☎ : 01 84 22 77 44  
✉ : [audrey.alexandre@rfi.fr](mailto:audrey.alexandre@rfi.fr)
  - Armelle Caux, chargée de formation  
☎ : 01 84 22 73 89 / 01 84 22 77 44  
✉ : [armelle.caux@francemm.com](mailto:armelle.caux@francemm.com) /
  - Olivia Le Febvre, chargée de formation  
☎ : 01 84 22 74 82  
✉ : [olivia.lefebvre@francemm.com](mailto:olivia.lefebvre@francemm.com)

## Les membres de la commission de la formation professionnelle

- Mouna Douaibia, Secrétaire  
✉ : [mouna.douaibia@mc-doualiya.com](mailto:mouna.douaibia@mc-doualiya.com)
- Emmanuelle Bastide  
✉ : [emmanuelle.bastide@rfi.fr](mailto:emmanuelle.bastide@rfi.fr)
- Clément Bisset  
✉ : [clement.bisset@rfi.fr](mailto:clement.bisset@rfi.fr)
- Abdel-Allah Salhi  
✉ : [abdel-illah.salhi@mc-doualiya.com](mailto:abdel-illah.salhi@mc-doualiya.com)
- Laure Temperville  
✉ : [laure.temperville@rfi.fr](mailto:laure.temperville@rfi.fr)
- Alexia Wodli  
✉ : [awodli@france24.com](mailto:awodli@france24.com)



# Le plan de formation

---

## I/ La typologie des actions de formation

En application de la loi sur la réforme de la formation professionnelle du 24 novembre 2009, les actions de formation inscrites au plan de formation se distinguent selon la typologie suivante :

### Type 1 : les actions d'adaptation au poste de travail ou liées à l'évolution de l'emploi ou au maintien dans l'emploi

- A l'initiative de l'employeur
- Obligation de l'employeur
- Répondent aux besoins générés par l'activité de l'entreprise
- Objectifs :
  - Assurer l'adaptation des salariés aux postes de travail,
  - Veiller au maintien de la capacité des salariés à occuper un emploi, au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations
- Sur le temps de travail / Maintien de la rémunération
- Formations pouvant conduire au dépassement de la durée du travail, les règles propres aux heures supplémentaires s'appliquent.

### Type 2 : les actions de développement des compétences

- A l'initiative de l'employeur
- Objectif :
  - Permettre au salarié d'acquérir ou de développer des compétences qui lui permettront une mobilité ou une évolution professionnelle.
- Formations pouvant se dérouler en dehors du temps de travail dans la limite de 80 heures par an et par salarié, avec le versement d'une allocation formation de 50% du salaire net. Le déroulement de la formation hors temps de travail nécessite l'accord du salarié.
- Lorsque tout ou partie de la formation liée au développement des compétences se déroule en dehors du temps de travail, l'entreprise devra définir avec le salarié avant son départ en formation, la nature des engagements auxquels elle souscrit si l'intéressé suit avec assiduité la formation et satisfait aux évaluations prévues.

Ces engagements porteront sur les conditions dans lesquelles le salarié accèdera en priorité, dans un délai d'un an à l'issue de la formation, aux fonctions disponibles correspondant aux connaissances ainsi acquises et sur l'attribution de la classification correspondant à l'emploi occupé.

## II/ Le budget du plan de formation

La loi portant réforme de la formation professionnelle et de son financement a fait disparaître l'obligation minimale de financement du plan de formation à hauteur de 0,9% de la masse salariale pour les entreprises de plus de 300 salariés.

Le budget alloué au plan de formation est désormais géré en interne et négocié chaque année.

Pour l'année 2016, le budget consacré au financement du plan de formation est reconduit à l'identique de ce qu'il était l'année dernière.

Ce montant pourra être réajusté, en cas de nécessité, pour couvrir le financement nécessaire à l'ensemble des axes de formation prioritaires présentés ci-dessus.

Par ailleurs, nous optimiserons le montant dont nous disposons au titre de la cotisation pour les actions de professionnalisation, versée à l'Afdas dans le cadre de notre obligation légale de financement à hauteur de 1% de notre masse salariale.

Cette somme est estimée à 120 000 € pour l'année 2015 et pourra servir à financer des formations éligibles à la période de professionnalisation.

## III/ Le détail du plan de formation

## HYGIENE ET SECURITE

Organismes	Intitulés de formation	Coûts pédagogiques	Nombre de sessions	Durée (en heures) par session	Nombre de participants (max)
EUTELMED	RISQUES PSYCHOSOCIAUX	10 000,00 €	10	7	150
INA	HABILITATION ELECTRIQUE B2V-Br	15 195,00 €	3	21	14
IRESU	AIDE MEDICALE URGENTE EN MILIEU DU TRAVAIL	660,00 €	1	14	1
SOVERIGN GLOBAL	EXERCICE DU REPORTAGE EN ZONE DANGEREUSE	158 410,00 €	7	42	84
	EXERCICE DU REPORTAGE EN ZONE D'ORDRE PUBLIC DEGRADE	9 360,00 €	3	4	45
	RECYCLAGE SAUVETAGE EN ZD	8 400,00 €	6	8	36
SIMON-CHAUTEMPS	MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SST	7 200,00 €	8	7	96
	SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	9 000,00 €	5	14	60
PILOTIS	PREVENIR ET GERER DES RELATIONS DIFFICILES	4 450,00 €	1	14	2
<b>Total "Hygiène et Sécurité"</b>		<b>222 675,00 €</b>	<b>44</b>		<b>488</b>

## MANAGEMENT

Organismes	Intitulés de formation	Coûts pédagogiques	Nombre de sessions	Durée (en heures) par session	Nombre de participants (max)
INA	MANAGEMENT COLLABORATIF, NON HIERARCHIQUE ET A DISTANCE	12 960,00 €	4	7	28
ISM	MANAGEMENT MODULE 1	5 800,00 €	2	14	16
	MANAGEMENT MODULE 2	5 800,00 €	2	14	16
LEAD AND GO	ACCOMPAGNEMENT MANAGERIAL	925,00 €	1	4	1
ROBINPRESSE	MANAGEMENT MODULE 1	6 000,00 €	2	14	16
	MANAGEMENT MODULE 1 CODIR F24	3 000,00 €	2	14	5
	MANAGEMENT MODULE 2	6 000,00 €	2	14	16
	MANAGEMENT MODULE 2 CODIR F24	3 000,00 €	2	14	5
	MANAGEMENT MODULE 3 : MANAGEMENT ET COMMUNICATION	13 500,00 €	6	14	42
	MANAGEMENT REDACTION MCD	4 500,00 €	3	21	30
SAMSA	ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE REDACTIONS LANGUES RFI	24 000,00 €	20	7	
	MANAGER BI-MEDIA REDACTION INTERNET F24	8 400,00 €	3	21	30
	MANAGER BI-MEDIA REDACTIONS LANGUES RFI (3/3)	5 600,00 €	4	7	15
<b>Total "Management"</b>		<b>99 485,00 €</b>	<b>53</b>		<b>220</b>

## NUMERIQUE

Organismes	Intitulés de formation	Coûts pédagogiques	Nombre de sessions	Durée (en heures) par session	Nombre de participants (max)
<b>COMPETENCES TRANSVERSES</b>					
APCL	IN DESIGN	3 914,19 €	1	21	3
<b>EDITORIAL</b>					
APCL	INFOGRAPHIE AMM	17 325,00 €	5	35	5
CFPJ	CORRECTION ORTHOGRAPHIQUE ET TYPOGRAPHIQUE	11 520,00 €	3	14	24
INA	COMMUNITY MANAGEMENT NIVEAU 1	3 240,00 €	2	14	20
	COMMUNITY MANAGEMENT NIVEAU 2	6 040,00 €	2	7	20
	REALISER UNE VIDEO AVEC UNE CAMERA LEGERE DE TYPE SMARTPHONE	3 240,00 €	2	7	9
	VIDEOGRAPHIE	8 000,00 €	1	14	4
SAMSA	CULTURE NUMERIQUE REDACTION MCD	3 200,00 €	2	7	16
	CULTURE NUMERIQUE REDACTION INTERNET F24	4 200,00 €	3	7	24
	ECRITURE WEB + SEO REDACTION INTERNET F24	4 200,00 €	3	7	24
	ECRITURE WEB + SEO REDACTION MCD	3 200,00 €	2	7	16
	FILMER ET MONTER UNE VIDEO AVEC UN IPHONE	15 000,00 €	3	14	15
	RESEAUX SOCIAUX REDACTION MCD	3 200,00 €	2	7	16
<b>Total "Numérique"</b>		<b>86 279,19 €</b>	<b>31</b>		<b>196</b>

**TOTAL GENERAL****408 439,19 €****128****904**

## AUDIOVISUEL TECHNIQUE

Organismes	Intitulés de formation	Coûts pédagogiques	Nombre de sessions	Durée (en heures) par session	Nombre de participants (max)
AEMC	COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE	5 340,00 €	1	28	3
CFPJ	CONCEVOIR UN REPORTAGE VIDEO POUR LE WEB	3 354,00 €	1	35	2
INA	ACQUERIR LES PRINCIPES DE TRANSMISSION/DIFFUSION NUMERIQUE DVB	4 320,00 €	3	28	3
	AUDIO SUR IP	6 180,00 €	1	21	6
	CALIBRATION DES ECRANS	1 620,00 €	4	7	4
	COMPRENDRE ET UTILISER LES RESEAUX LOCAUX	7 560,00 €	4	35	4
	ETAT DE L'ART SUR L'IP	4 120,00 €	1	14	5
	EXPLOITER UN SIGNAL DE LA CAPTATION A LA DIFFUSION	35 673,00 €	3	35	18
	FILMER ET MONTER AVEC UN REFLEX NUMERIQUE	2 770,20 €	2	35	2
	FONDAMENTAUX DU CHARGE DE PRODUCTION	1 215,00 €	1	21	1
	MELANGEUR KAHUNA : EXPLOITATION ET A LA CONFIGURATION	1 170,00 €	1	21	1
	PHOTOGRAPHE : MAITRISE DU MONTAGE VIDEO DE SUJETS COURTS	2 880,00 €	2	35	2
	TV HD : COMPRENDRE LES PRINCIPES TECHNIQUES	2 100,00 €	1	35	1
LAPINS BLEUS	AVID	33 750,00 €	10	35	60
ORSYS	WINDOWS 12 : ARCHITECTURE ET ADMINISTRATION	4 780,00 €	2	28	2
THUM MAHR	PAD	14 700,00 €	1	21	10
	<b>Total "Audiovisuel Technique"</b>	<b>131 532,20 €</b>	<b>38</b>		<b>124</b>

## COMPETENCES TRANSVERSES

Organismes	Intitulés de formation	Coûts pédagogiques	Nombre de sessions	Durée (en heures) par session	Nombre de participants (max)
ATRIBORD	COURS D'ANGLAIS	1 180,00 €	1		1
	COURS D'ESPAGNOL	1 180,00 €	1		1
CFPJ	OBJECTIF 0 FAUTE	1 220,00 €	1		1
DEMOS	CADRES DIRIGEANTS : INTERVENEZ EN PUBLIC AVEC BRIO	3 090,00 €	2		3
ENA	CYCLE DES HAUTES ETUDES EUROPEENNES	19 000,00 €	2		2
EUROPE LANGUES FORMATION	COURS DE PORTUGAIS - BRESILIEN	6 250,00 €	5		5
INALCO	COURS DE BAMBARA	6 480,00 €	2		2
INLINGUA	COURS D'ANGLAIS	13 850,00 €	10		10
IHEDN	POLITIQUE DE DEFENSE	10 000,00 €	1		1
PARIS VERSION A LA FRANCAISE	COURS DE Français	7 200,00 €	2		2
SERDA	INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET VEILLE STRATEGIQUE	4 175,00 €	1		1
VANINA GALLO	PENSEE VISUELLE	4 600,00 €	1		4
	<b>Total "Compétences transverses"</b>	<b>78 225,00 €</b>	<b>29</b>		<b>33</b>

## EDITORIAL

Organismes	Intitulés de formation	Coûts pédagogiques	Nombre de sessions	Durée (en heures) par session	Nombre de participants (max)
CFPJ	ANIMER UN DEBAT	537,50 €	1	7	1
	CAMERA DE REPORTAGE	45 600,00 €	2	70	12
	COMMENTAIRE SUR IMAGE	9 600,00 €	1	28	6
	COMPRENDRE LE MONDE BANCAIRE	1 788,80 €	1	7	2
	ECRITURE JOURNALISTIQUE	1 517,90 €	1	21	2
	MAITRISE DU DIRECT DANS L'IMPROVISATION	24 570,00 €	3	28	18
	PLATEAU DE SITUATION : ÊTRE A L'AISE DEVANT LA CAMERA	1 027,70 €	1	14	4
	PRÉSENTATION, INTERVIEW ET PLATEAU DE SITUATION EN ANGLAIS	4 974,00 €	1	14	4
	PRÉSENTATION, INTERVIEW ET PLATEAU DE SITUATION EN ARABE	4 974,00 €	1	14	12
	TECHNIQUES D'INTERVIEW RADIO	16 380,00 €	2	21	12
	TRAVAIL DE LA VOIX - RADIO	10 920,00 €	2	14	12
	TRAVAIL DE LA VOIX - TV	4 840,00 €	1	14	6
INA	AFFIRMER SA PRESENCE A L'ANTENNE	2 340,00 €	2	21	2
	CONCEVOIR ET ANIMER UNE CHRONIQUE TV	810,00 €	1	14	1
	LES FONDAMENTAUX DE LA RADIO ET DU WEB	12 880,00 €	1	35	1
	PRATIQUE DE L'INTERVIEW AUDIOVISUELLE	810,00 €	1	21	1
	PRESENTATION WALK AND TALK	23 000,00 €	2	21	6
ROBINPRESSE	MEDIA TRAINING ET COMMUNICATION EDITORIALE	3 000,00 €	2	7	4
	<b>Total "Editorial"</b>	<b>169 569,90 €</b>	<b>26</b>		<b>106</b>

## FONCTIONS SUPPORT

Organismes	Intitulés de formation	Coûts pédagogiques	Nombre de sessions	Durée (en heures) par session	Nombre de participants (max)
AFTE	SEMINAIRE AFTE	900,00 €	1	7	1
ELEGIA	ACTUALITE RELATIONS SOCIALES	4 879,00 €	2	14	3
	LES DROITS MUSICAUX DE A A Z	972,00 €	1	7	1
INA	PLAN MARKETING ONLINE	3 500,00 €	1	21	1
MPF	CONGRES DES MARCHES PUBLICS	980,00 €	1	7	2
SOFRES	PARCOURS TNS SOFRES	5 000,00 €	1	35	1
<b>Total "Fonctions support"</b>		<b>16 231,00 €</b>	<b>7</b>		<b>9</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>395 558,10 €</b>	<b>100</b>	<b>272</b>
----------------------	---------------------	------------	------------

## 3/ La professionnalisation

## PERIODES DE PROFESSIONNALISATION

Organismes	Intitulés de formation	Coûts pédagogiques	Nombre de sessions	Durée (en heures) par session	Nombre de participants (max)
CEGOS	NORMES ITIL ET CONDUITE DU CHANGEMENT	8 203,25 €	1	98	1
CEGOS / MINES PARISTECH	MASTERE SPECIALISE MANAGEMENT GLOBAL RSE	18 800,00 €	1	350	1
ECOLE DES Gobelins		15 000,00 €	1		3
EDHEC	ADVANCED MANAGEMENT PROGRAMME	29 000,00 €	1	450	1
ESJ MONTPELLIER	RECONVERSION JOURNALISTE DE TELEVISION	16 950,00 €	1	980	1
INA	PRATIQUER LA REALISATION MULTICAMERAS EN STUDIO	10 416,00 €	1	70	2
LC FORMATION	GMA 2	3 144,93 €	1	70	1
<b>Total "Périodes de professionnalisation"</b>		<b>101 514,18 €</b>			<b>10</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>101 514,18 €</b>	<b>10</b>
----------------------	---------------------	-----------